



L'AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

L'OUTIL DES COLLECTIVITÉS
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

ALEC⁴²
AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

L'AGENCE EN BREF

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE LA LOIRE

est la structure mutualisée de toutes les collectivités de la Loire pour la mise en œuvre de la transition énergétique.

Créée à l'initiative des collectivités locales, l'ALEC42 est identifiée comme l'acteur de terrain pour mener des actions d'intérêt général qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de transition énergétique des territoires.

C'est un outil utile et pertinent pour mobiliser les particuliers, les acteurs économiques et les décideurs locaux. Elle répond à la volonté de l'Europe de doter les collectivités locales de leur propre outil d'intervention.



UNE AGENCE D'INGÉNIERIE PARTENARIALE ET TERRITORIALE

L'ALEC42 est membre du réseau FLAME, (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du Climat).

Les Agences Locales de l'Énergie et du Climat constituent des **agences d'ingénierie partenariale et territoriale**, porteuses de connaissances dans le domaine de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions menées par les ALEC revêtent un intérêt local certain et poursuivent un **objectif d'intérêt général qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition énergétique et qui est précisé dans le code de l'énergie.**



Conformément à l'article L211-5-1 du code de l'énergie modifié par la loi Climat et Résilience de juillet 2021 :

«Des agences d'ingénierie partenariale et territoriale à but non lucratif appelées "agences locales de l'énergie et du climat" peuvent être créées par les collectivités territoriales et leurs groupements, en lien avec l'État, aux fins de contribuer aux politiques publiques de l'énergie et du climat.

Ces agences ont notamment pour missions, en concertation avec les services déconcentrés de l'État et toutes personnes intéressées :

1. De participer à la définition, avec et pour le compte des collectivités territoriales et leurs groupements, des stratégies énergie-climat locales en lien avec les politiques nationales ;
2. De participer à l'élaboration des documents en matière énergie-climat qui leur sont liés ;
3. De faciliter la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat par l'élaboration et le portage d'actions et de dispositifs

permettant la réalisation des objectifs des politiques publiques ;

4. De fournir aux collectivités territoriales, à leurs groupements et à l'État des indicateurs chiffrés sur les consommations et productions énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre, afin d'assurer un suivi de la mise en œuvre des politiques locales énergie-climat et une évaluation de leurs résultats ;

5. D'animer ou de participer à des réseaux européens, nationaux et locaux, afin de promouvoir la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique, de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires et d'expérimenter des solutions innovantes.

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre peuvent s'appuyer sur les agences locales de l'énergie et du climat pour mettre en œuvre le service public de la performance énergétique de l'habitat».

L'ALEC42 RÉPOND AUX ENJEUX ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**ACCOMPAGNER
LES STRATÉGIES
TERRITORIALES
DES COLLECTIVITÉS**
EN MATIÈRE DE TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



**ACCOMPAGNER
LA RÉNOVATION**
ÉNERGÉTIQUE
DES LOGEMENTS



**INFORMER,
CONSEILLER**
SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE
ET LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES



CONTRIBUER
AU PERFECTIONNEMENT
DES PROFESSIONNELS



**ACCOMPAGNER
LES ENTREPRISES**
DANS LEURS DÉMARCHES
DE PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE



**INFORMER
ET AGIR**
EN MOBILITÉ, TRANSPORT
ET AMÉNAGEMENT

LES SERVICES PUBLICS DES COLLECTIVITÉS PORTÉS PAR L'ALEC42

sommaire

02

L'Agence en bref

05

Édito du président

06

Accompagner les stratégies territoriales des collectivités en matière de transition énergétique

08

Accompagner le défi de la rénovation de l'habitat

16

Contribuer au perfectionnement des professionnels du bâtiment

17

Assister les établissements médico-sociaux dans leurs projets de maîtrise de l'énergie

18

Accompagner les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique

22

Informier et agir en mobilité, transport et aménagement

24

Rapport financier

25

Bureau et conseil d'administration

26

L'équipe





édito

Jérémie LACROIX
Président
de l'ALEC42

“

Vertueuse et totalement tournée vers l'amélioration de notre quotidien, mais aussi de notre impact sur l'environnement, l'ALEC42, composée de toutes les collectivités locales ligériennes, des acteurs de l'énergie et du logement, ainsi que des prestataires de l'énergie et organismes financiers, est au service de tous : particuliers, entreprises, structures publiques.

”

«Si je devais résumer les missions de l'ALEC42 en quelques mots, je dirais que l'Agence accompagne les transitions écologiques, énergétiques, sociales et économiques, avec justesse, justice et équité dans toute la Loire.

Vertueuse et totalement tournée vers l'amélioration de notre quotidien, mais aussi de notre impact sur l'environnement, l'ALEC42, composée de toutes les collectivités locales ligériennes, des acteurs de l'énergie et du logement, ainsi que des prestataires de l'énergie et organismes financiers, est au service de tous : particuliers, entreprises, structures publiques.

Année après année, nous faisons collectivement le constat que nos habitudes doivent tendre vers plus d'écologie, une écologie qui doit être responsable et expliquée pour être acceptée.

Car c'est bien dans la compréhension et l'acceptation que nous pourrions réellement changer et développer de nouveaux modes de vie et ainsi garantir un meilleur avenir.

Forte de ce constat et d'ores et déjà engagée dans une voie environnementale durable, l'ALEC42 offre des solutions qui préparent demain tout en préservant aujourd'hui.

Fédérant l'ensemble des collectivités locales, en particulier le Département de la Loire, l'Agence intervient notamment dans l'aide à la rénovation et à la performance thermique et énergétique des bâtiments, encourage fortement les mobilités douces, et apporte un véritable soutien technique et financier dans la recherche de maîtrise et d'économie d'énergie.

Toutes les missions de l'ALEC42, ses accompagnements et réalisations sont détaillés dans ce rapport d'activité 2023.

Ce document de référence traite également des orientations que nous prenons à court, moyen et long termes, pour inscrire la Loire dans une démarche durable, et garantir un territoire attractif et dynamique.

Une précision sur le service ÉDEL42 (Énergie durable dans les Entreprises

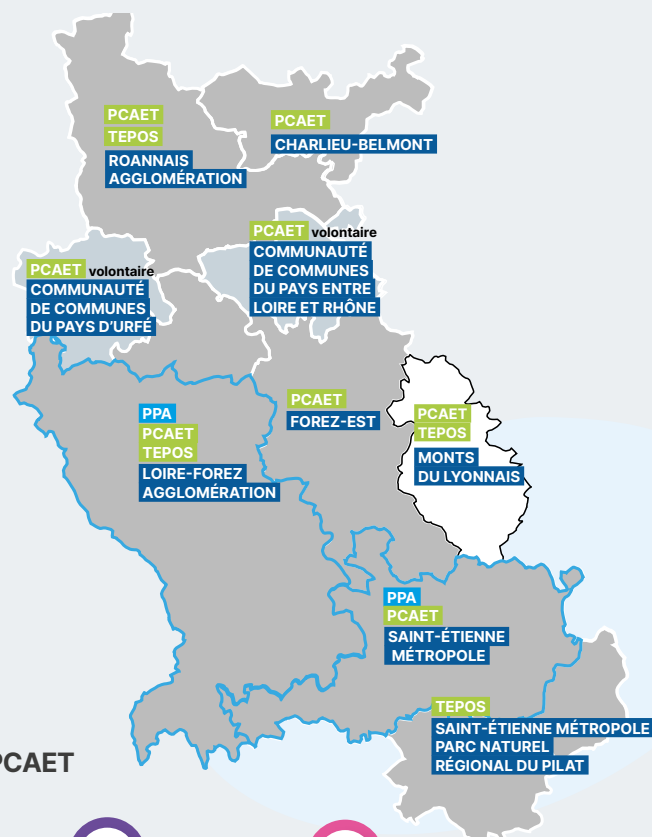
de la Loire) qui est unique en France et qui permet aux entreprises petites, moyennes ou grandes de réaliser des économies d'énergies, ce qui est bénéfique pour leur compétitivité et pour la planète !

Vice-président du Département, en charge des Finances, mais aussi des Routes et des Mobilités et de l'Agenda 21, je suis particulièrement sensible aux enjeux environnementaux, à leur application dans le quotidien des collectivités, et naturellement, à l'économie verte qui en découle. En tant que Président de l'ALEC42, je suis heureux et fier de travailler avec toutes les composantes ligériennes, à une écologie dépassionnée, mais passionnante pour l'avenir de la Loire et de ses habitants, pour demain dès aujourd'hui. C'est d'ailleurs en ce sens que je milite depuis fort longtemps pour qu'une part de la taxe carbone puisse permettre à notre organisme, de financer ses projets. En somme, que la pollution paye les transitions énergétiques.

Grâce à l'ensemble de ses adhérents et une volonté commune, l'ALEC42 joue un rôle déterminant et incontournable dans les défis permettant de maintenir nos territoires dynamiques et attractifs, pour qui le développement durable n'est pas seulement un objectif à atteindre, mais un fil rouge quotidien».

ACCOMPAGNER LES STRATÉGIES TERRITORIALES DES COLLECTIVITÉS EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'ALEC42 accompagne les collectivités locales dans l'élaboration et le pilotage de leurs démarches territoriales Énergie-Climat, qu'il s'agisse de Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), de Territoire à Énergie POSitive (TEPOS), ou de Contrat pour la Réussite de la Transition Écologique, depuis l'étape de préfiguration jusqu'à la définition des actions et l'évaluation finale.



ÉTAPES D'ÉLABORATION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UN PCAET



CHIFFRES CLÉS

6
EPCI dans la Loire portent un PCAET d'ores et déjà validé et 2 démarches PCAET volontairement engagées

4
Territoires engagés dans une démarche TEPOS

1
Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) Saint-Étienne Loire Forez



De nouveaux territoires ligériens s'engagent dans des démarches volontaires

Pour encourager la mobilisation des collectivités ligériennes dans la transition énergétique et écologique, l'ALEC42 et le SIEL-TE ont proposé en 2023 une méthodologie d'accompagnement «**Plan Climat Air Énergie volontaire**». Cet accompagnement vise à aider la collectivité à définir une stratégie de transition énergétique adaptée à ses enjeux et à se libérer des contraintes administratives imposées aux collectivités de plus de 20 000 habitants. Les Communautés de Communes du Pays entre Loire et Rhône et du Pays d'Urfé, se sont engagées dans cette démarche. L'accompagnement en 2023 s'est traduit par l'organisation de séminaires sur la sensibilisation à la transition énergétique, la présentation du diagnostic du territoire, la définition

des objectifs et de la stratégie territoriale, et la définition du programme d'actions.

L'ALEC42 est garante de l'intégration des enjeux énergie-climat dans les documents et démarches de planification

L'ALEC42 assiste les collectivités ligériennes dans la planification, identifiant les enjeux énergie-climat dans les PLH, PLU, PLUi et SCoT. L'Agence participe aux comités de pilotage et techniques.

En 2023, l'agence a contribué à un Forum sur ces enjeux énergétiques pour les élus du SCoT du Roannais. Elle a également aidé les collectivités à définir leurs Zones d'Accélération de Développement des Énergies Renouvelables aux côtés de la DDT.

Des enjeux en matière de qualité de l'air au croisement des politiques énergie-climat

Les enjeux en matière de qualité de l'air sont, dans une grande majorité des cas, corrélés avec des enjeux énergie-climat, et sont désormais partie intégrante des PCAET.

De par ses missions, l'ALEC42 est notamment associée à la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan de Protection de l'Atmosphère de Saint-Étienne Métropole – Loire Forez (PPA SELF).

En 2023, l'ALEC42 a participé aux différentes instances et suivi les actions auxquelles elle est associée.

Saint-Étienne Métropole et Parc Naturel Régional du Pilat

En 2023, l'ALEC42 a accompagné Saint-Étienne Métropole dans ses démarches de planification énergétique :

- **Vers un Schéma Directeur des Énergies** : un travail de préfiguration a été initié. Une première étape consistant en la déclinaison locale des politiques et objectifs nationaux et régionaux a été réalisée. Une analyse plus précise des objectifs de production d'énergies

renouvelables et des données disponibles a été entreprise.

- **Objectifs TEPOS pour les communes** : les objectifs TEPOS ont été adaptés au niveau communal. Ils ont été présentés aux communes, lors de webinaires, afin de fournir une approche pédagogique et une mise en œuvre concrète des objectifs à horizon 2050.

- **Fonds Air Bois** : l'ALEC42 a aidé Saint-Étienne Métropole à répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME. Elle l'a également assisté lors de la consultation concernant la réalisation d'une étude de préfiguration à la mise en œuvre d'un Fonds Air Bois, en veillant à la prise en compte de la qualité de l'air et des enjeux de transition énergétique de façon concomitante.

DONNÉES ÉNERGÉTIQUES DANS LA LOIRE EN 2022

(source ORCAE)

Evolution par rapport à 2021

➔ **17 636 GWh**
d'énergie finale
consommée

dont 36% : résidentiel,
31% : transports, 16% : tertiaire,
14% : industrie et 2% : agriculture

Représentant

➔ **1,9 Milliard €**
facture énergétique totale

➔ **4 223 kteqCO2**

➔ **1 878 GWh**
d'énergies renouvelables
produits

➔ **10,65%**
d'énergie renouvelable
consommée
(part ENR/consommation d'énergie)

ACCOMPAGNER LE DÉFI DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



Le Service Public de la Rénovation de l'Habitat a pour mission d'informer et d'apporter un conseil personnalisé aux particuliers dans le cadre de projets de rénovation de leur logement. Les collectivités de la Loire, en partenariat avec les professionnels du bâtiment, les notaires, les agences immobilières et les structures bancaires ont souhaité mettre en place ce service sur le territoire de la Loire et ont donc lancé Renov'actions42 en 2016.

Organisation du service public

- **11 conseillers énergie**
répondent aux sollicitations des particuliers du lundi au vendredi de 9h à 18 h
- **4 chargés de mission**
accompagnent les copropriétaires et syndics pour la rénovation des logements



Le guichet unique de la rénovation de l'habitat

Dans la Loire, Renov'actions42 est l'Espace Conseil France Renov'. Renov'actions42 sert de point d'entrée unique pour tous les particuliers de la Loire qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique et d'adaptation à la perte d'autonomie dans leur logement.



3

lieux de permanences quotidiennes dans les Maisons Départementales de l'Habitat et du Logement (MDHL)

19

lieux de permanences mensuelles sur l'ensemble du territoire

INFORMER ET ORIENTER LES USAGERS

Après plusieurs années d'une croissance très forte du nombre de conseils donnés, l'année 2023 se termine avec un nombre de conseils légèrement inférieur aux années précédentes.

Cette baisse des demandes s'explique notamment par trois phénomènes :

- Les transactions immobilières dans l'ancien ont lourdement chuté en 2023 avec l'augmentation des taux d'intérêt ;

- La diminution du nombre de projets de rénovation due à la conjoncture économique ;
- La baisse du nombre de sollicitations en fin d'année, liée aux annonces MaPrimeRénov'2024 plus favorables, qui incitent les particuliers à reporter leurs projets à 2024.

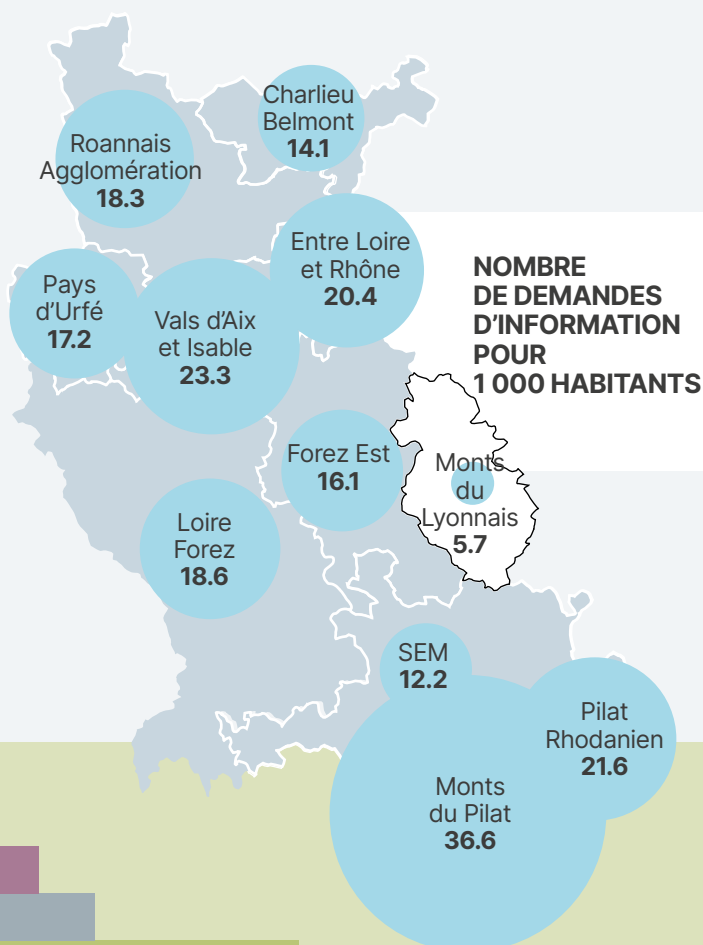


Rénov'actions42 est le service public de référence et de confiance pour tous les usagers tout au long de leur parcours

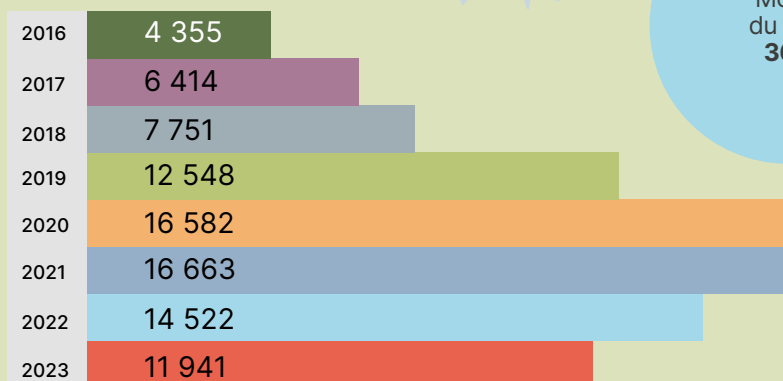
Les demandes d'information en 2023

- **11 941 demandes** d'information
- **992 particuliers** orientés vers l'ANAH ou les opérateurs dans le cadre de PIG/OPAH-RU

- **130 particuliers** transférés vers la hotline MaPrimeRénov' (questions relatives à des problèmes de traitement de dossiers MaPrimeRénov' déjà déposés et posant des problèmes administratifs)



ÉVOLUTION DES DEMANDES D'INFORMATION DEPUIS 2016



CONSEILLER ET DÉFINIR LE PROJET

Les projets des particuliers deviennent de plus en plus ambitieux et les dispositifs d'aide de plus en plus complexes, nécessitant un temps de conseil plus long. Ce fait met en évidence le rôle crucial des conseillers. Ils aident les propriétaires de logements à faire les bons choix de travaux et à optimiser les diverses aides financières pour réaliser des projets de rénovation efficaces.

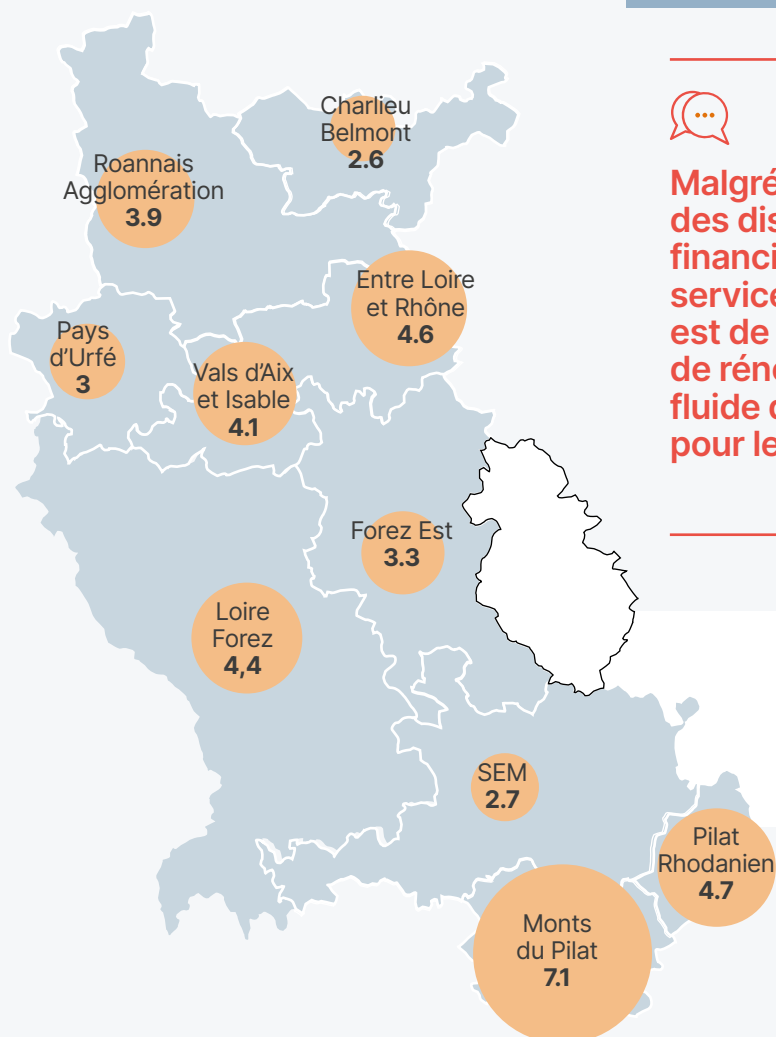
Les permanences rendez-vous en 2023

- **22 lieux de permanences** dans la Loire
- **2 555 rendez-vous** en permanence



À noter

Dans les territoires où les **copropriétés** sont fortement présentes, le nombre de rendez-vous est plus faible. L'accompagnement se fait dans le cadre d'une **démarche collective** portant sur plusieurs logements.



**NOMBRE
DE RENDEZ-VOUS
POUR 1 000
HABITANTS**

“

Dans le cadre de mon projet de rénovation énergétique : remplacement d'une cheminée par un poêle à granulés et du renforcement de l'isolation des combles de ma maison, je suis très satisfait de l'accueil du conseiller Rénov'actions42, du service, de ses conseils et de la constitution de mon dossier de demande d'aide financière auprès de la collectivité.

”

M. F de Saint-Étienne.

témoignage



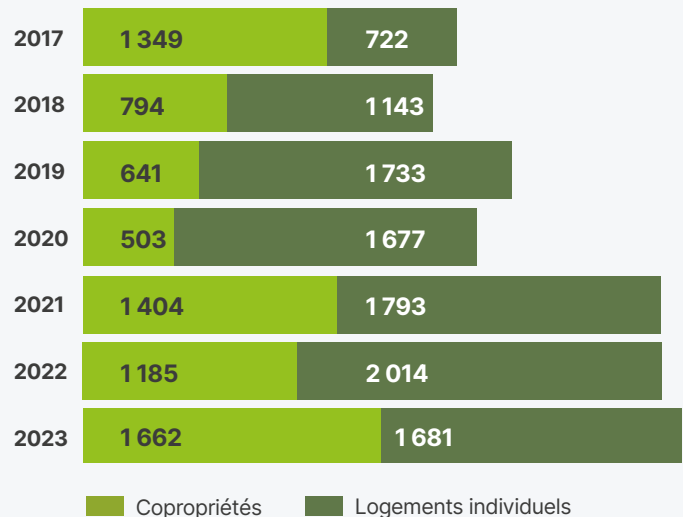
Malgré la complexité des dispositifs d'aide financière, l'objectif du service Rénov'actions42 est de rendre le parcours de rénovation aussi fluide que possible pour les usagers.

En 2023, le service Rénov'actions42 a accompagné une multitude de projets de rénovation. Suite aux premiers conseils, la majorité des particuliers a obtenu des réponses à ses questions ou a été réorientée vers un service adapté (Opérateur ANAH, ADIL, architecte conseil...). **Environ 15% des contacts font l'objet par la suite d'un accompagnement approfondi de leur projet par les conseillers Rénov'actions42.**

Logements accompagnés en 2023

- **3 343 logements** accompagnés dont
 - **1 681 en logements individuels**
 - **1 662 en copropriété**

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ACCOMPAGNÉS



ENGAGER LES PARTICULIERS DANS LA RÉNOVATION PERFORMANTE

Rénovations énergétiques engagées en 2023

- **1 269 rénovations énergétiques** engagées dont
 - **525 en logements individuels**
 - **744 logements en copropriétés**

25% de rénovations niveau BBC (étiquette énergie de classe A ou B)

75% de rénovations ambitieuses (sans atteinte du niveau BBC)

Les aides financières locales

- **625 dossiers d'aides financières locales traités**



ÉTUDE DE CAS



ACCOMPAGNEMENT DE LA COPROPRIÉTÉ L'HIPPODROME À VILLARS

Construction entre 1964 et 1981
404 logements répartis
sur 8 bâtiments

**Production de chauffage et eau
chaude sanitaire** : chaudières
individuelles gaz

Travaux votés (en cours
de réalisation – 2022-2025)
Isolation des pignons, des bandes
façades et des allèges de menui-
serie, des toitures-terrasses, des
planchers bas, ventilation basse
pression, installation de robinets
thermostatiques

Coût des travaux
Environ 7 300 000 €

Subventions et partenaires financiers

Anah : 3 150 000 €
Saint-Étienne Métropole : 300 000 €
Villars : 100 000 €
Prêt avance de subventions :
PROCIVIS Forez-Velay : 3 000 000 €
Prêt collectif : Caisse d'Épargne Ile
De France

Équipe projet et partenaires techniques

Syndic : SGI Neyret Immobilier
Maître d'œuvre et BET : GBA&co et
GBA Énergies
Service Public de la rénovation
de l'habitat : Rénov'actions42
AMO : SOLiHA Loire Puy-De-Dôme

ACCOMPAGNEMENT DES COPROPRIÉTÉS

Le service public Rénov'actions42 accompagne les copropriétés dans leurs démarches pour réaliser des études thermiques, des réhabilitations thermiques et faire des économies d'énergie. Le service sensibilise aussi bien les administrateurs de biens, les syndicats d'immeubles que les copropriétaires.

Améliorer la performance énergétique des copropriétés de la Loire

Dans le cadre de l'accompagnement des copropriétés, les chargés de mission Rénov'actions42 jouent un rôle important. **En 2023, ils ont participé à plus de 50 réunions de conseils syndicaux ou assemblées générales,** au cours desquelles ils ont apporté des informations et des conseils sur les travaux, les réglementations et les dispositifs financiers.

Ils collaborent étroitement avec les syndicats, les administrateurs de biens et les copropriétaires pour aider à planifier et à mettre en œuvre des initiatives de rénovation énergétique. Leur objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique des immeubles, ce qui peut entraîner des économies substantielles pour les copropriétaires.

Former les syndicats professionnels

Un module de formation sur la «rénovation énergétique en copropriété» destiné aux syndicats a été développé en collaboration avec l'ADIL de la Loire Haute-Loire.

En 2023, trois sessions ont été proposées en partenariat avec UN+ (organisme de formation UNIS). **30 gestionnaires ont été formés.**

Chauffage propre

Dans le cadre de son Plan de Protection de l'Atmosphère, Saint-Étienne Métropole et GRDF apportent un soutien financier aux copropriétés qui remplacent leurs anciennes chaudières fioul par des chaudières gaz plus performantes ou qui se raccordent à un réseau de chaleur. Rénov'actions42 se charge de la communication et de la préparation des dossiers pour ces copropriétés.

Bilan pour la période 2020 - 2023 :

- **67 dossiers** ont été déposés en 4 ans (1 134 logements)
- **7 dossiers réseau de chaleur** (150 logements)
- **60 dossiers chaudière gaz** (984 logements).
- Cela correspond à une substitution de 1 315 000 litres de fioul par an, **évitant ainsi l'usage de 120 camions de fioul par an.**

CHIFFRES CLÉS 2023

600
demandes
de renseignements
de syndic, conseil
syndical, traités
par les conseillers

25
nouvelles
copropriétés
accompagnées sur
des projets de travaux
ambitieux
(1 662 logements)

10
copropriétés
ayant voté des travaux
ambitieux en 2023
(744 logements)
Ce qui représente un
volume travaux
de 15 M€

16
thermographies
de façades
réalisées dans
le cadre de
l'opération
Thermo-copro

24
suivis d'audit
énergétique

ACCOMPAGNEMENT DE LA STRUCTURATION DE L'OFFRE DES PROFES- SIONNELS DU BÂTIMENT

En partenariat avec les organisations professionnelles, CAPEB, FFB et la CMA Loire, le service public de la rénovation de l'habitat accompagne les professionnels du bâtiment de la Loire et participe à leur montée en compétence.



Rénov'actions42
accompagne les
professionnels du
bâtiment engagés dans la
rénovation performante

→ ENGAGER LES ARTISANS DANS LA RÉNOVATION PERFORMANTE

Des initiatives sur le terrain sont menées en collaboration avec les organisations professionnelles, les collectivités locales et divers partenaires (distributeurs de matériaux et d'équipements, fournisseurs d'énergie). Le but est d'informer les entreprises et de les encourager à être référencées par le service.

En 2023, Rénov'actions42 est notamment intervenu auprès des responsables d'agence des magasins Point P dans le département de la Loire afin qu'ils puissent orienter leurs clients vers le service.

MONTÉE EN COMPÉTENCE DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

En 2023, la CAPEB Loire, en partenariat avec l'AFIMAB (Association de Formation et d'Insertion dans les Métiers de l'Artisanat et du Bâtiment) et la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire (FBTP42), en partenariat avec l'IFRBTP42 (Institut de Formation et

de Recherche du Bâtiment et des Travaux Publics de la Loire), ont organisé 7 sessions de formation. Au total, 39 professionnels du bâtiment ont été formés. Ces formations étaient axées sur la coordination en phase de chantier et sur l'étanchéité à l'air.



CHIFFRES CLÉS

36
Maîtres d'œuvre
et bureaux d'études
référéncés

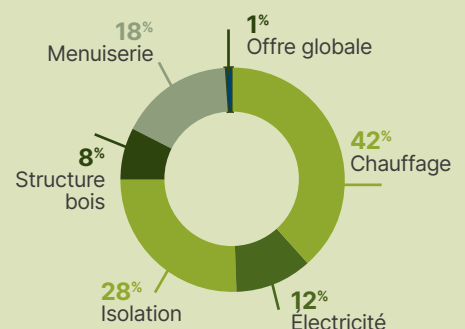
249
Entreprises
du bâtiment
référéncées

Trouver un pro
Renov'actions42

[www.renovactions42.org/
trouver-un-pro](http://www.renovactions42.org/trouver-un-pro)



Les corps de métiers des entreprises référéncées en 2023



CHIFFRES CLÉS RÉNOV'ATIONS42 2016>2023

INFORMER ET CONSEILLER

90 776

demandes
d'informations



PROJETS ACCOMPAGNÉS

18 301

logements

10 763
en logements
individuels

7 538
logements
en copropriétés



RÉNOVATIONS ENGAGÉES

6 957

logements rénovés

3 474
en logements
individuels

3 483
logements
en copropriétés



RÉNOVATIONS NIVEAU BBC*

1 295

rénovations

871
en logements
individuels

424
logements
en copropriétés

*Bâtiment Basse Consommation (étiquette énergie de classe A ou B)

CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ SUR LE TERRITOIRE

150M€

de travaux générés

98 M€
en logements
individuels

52M€
logements
en copropriétés



MONTANTS MOYENS DES TRAVAUX

22 500€

par logement
individuel
rénovation
par étapes

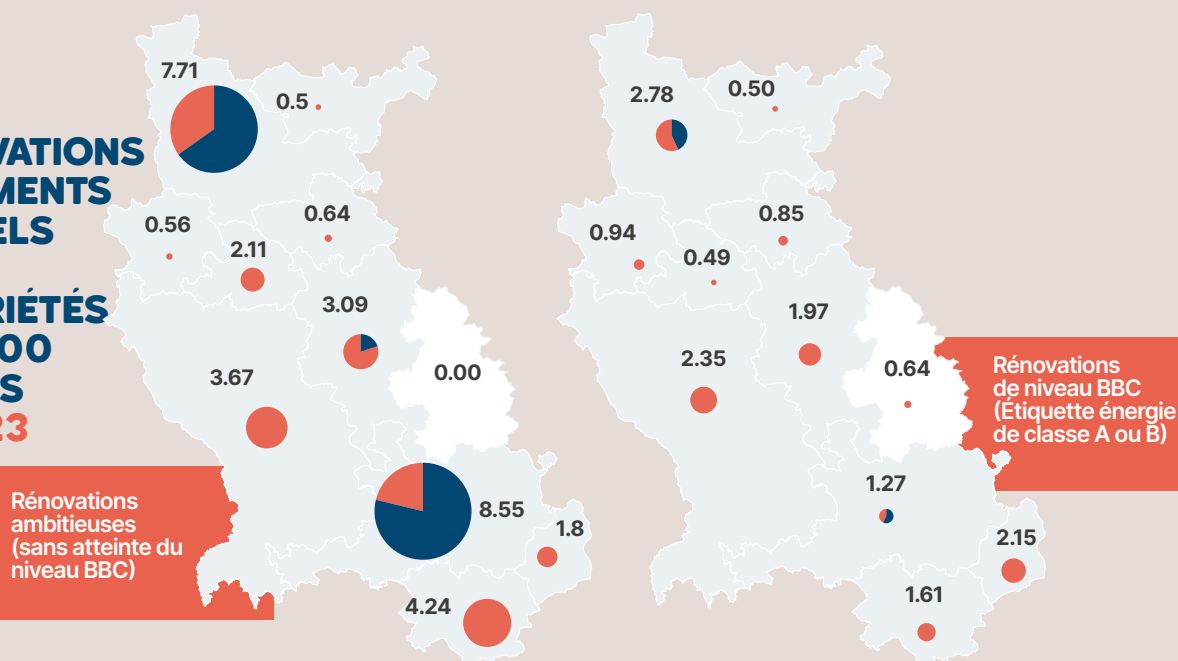
37 500€

par logement
individuel
rénovation BBC

13 500€

par logement
en copropriété

NOMBRE DE RÉNOVATIONS EN LOGEMENTS INDIVIDUELS ET EN COPROPRIÉTÉS POUR 1 000 HABITANTS 2016>2023



INFORMER, SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC



Ces événements se déclinent en plusieurs formats pour toucher un public aussi large que possible. En 2023, les conseillers ont participé activement à **5 réunions d'information** où ils ont pu discuter de manière ciblée des options de rénovation et répondre aux questions spécifiques des participants.

Tout au long de l'année, **le service Rénov'actions42 est activement engagé dans la mise en place et la participation à divers événements et animations.**

Ces initiatives sont conçues pour informer et sensibiliser le grand public aux enjeux cruciaux liés à la rénovation de l'habitat.

De plus, ils ont participé à **11 salons dédiés à la rénovation**, offrant une opportunité unique de présenter le service. Ils ont également organisé **4 expositions** pour présenter de manière visuelle et interactive les avantages et les défis des économies d'énergie dans l'habitat.

CHIFFRES CLÉS SENSIBILISATION

20
animations

800
personnes
sensibilisées

www.renovactions42.org

Le site www.renovactions42.org est une ressource d'information essentielle et incontournable pour tous les ménages du département de la Loire qui souhaitent mieux comprendre les enjeux et les défis de la rénovation de leur habitat.

Conçu comme un véritable guide, le site propose une mine d'informations à travers de nombreux articles thématiques, des vidéos explicatives et des documents utiles.

Ces ressources sont destinées à aider les particuliers à naviguer avec plus de confiance et de clarté dans le monde parfois complexe de la rénovation de l'habitat.

Il offre également la possibilité d'être mis en contact avec les conseillers Rénov'actions42.

CHIFFRES CLÉS COMMUNICATION

71 139
visites du site
renovactions42.org

3 500
formulaires
de demande
de rappel remplis
sur le site internet

RÉUNION PHOTOVOLTAÏQUE

La commune de la Talaudière a organisé une réunion d'information sur le photovoltaïque. Un conseiller du service Rénov'actions42 a participé afin d'informer les habitants sur l'intérêt d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leurs logements. **Plus de 85 personnes ont assisté à cet événement.**

COMMUNIQUER POUR FAIRE CONNAÎTRE LE SERVICE

En mars 2023, l'Anah a lancé une campagne de communication grand public pour promouvoir France Rénov' et orienter les particuliers vers leur Espace France Rénov'.

En parallèle de cette campagne nationale, une communication a aussi été lancée dans la Loire pour renforcer la notoriété du service Rénov'actions42. Cette communication comprend des publi-rédactionnels dans la presse locale et une campagne radio de deux mois sur Chérie Fm.

L'objectif est d'encourager les ménages à s'informer avant de réaliser leurs travaux.

Le Département a également diffusé de l'information via Activ Radio et YouTube fin décembre 2023.



**Votre logement ?
Parlons-en !**

Retrouvez l'ensemble
des chroniques sur YouTube



CONTRIBUER AU PERFECTIONNEMENT DES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les bailleurs sociaux, les promoteurs, les gestionnaires de biens, les professionnels du bâtiment et les travailleurs sociaux sur les enjeux, les techniques et les méthodes efficaces afin de maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables.

ANIMATION DES RÉSEAUX

L'ALEC42, FIBOIS42, la FBTP42, la DDT42 et la CMA Loire organisent régulièrement des Visites de l'éco-construction® et des 5 à 7 de l'éco-construction®. Ces rencontres avec les acteurs du bâtiment ont pour but de promouvoir la construction ou la rénovation performante.

En 2023, un 5 à 7 de l'écoconstruction a été réalisé sur la REP Bâtiment (Responsabilité Élargie du Producteur) : « Quelles obligations pour les déchets du BTP ».

5 visites de bâtiments exemplaires ont été également réalisées.

L'ALEC42 organise des «Rendez-vous techniques» pour les bailleurs sociaux, les gestionnaires de biens et les syndicats de copropriétés du département.

En 2023, six rendez-vous techniques ont été réalisés pour les copropriétés sur les thèmes des bornes de recharge pour véhicules électriques, des chaudières à gaz individuelles et des aides financières.

ÉDEL42 a présenté aux professionnels du bâtiment de la chambre d'électricité de la FBTP42 **les solutions techniques photovoltaïques**, l'évolution du marché, la réglementation et les solutions techniques des bornes de recharge pour les usagers (IRVE) au E-Kart'In Park d'Andrézieux-Bouthéon.

Accompagnement des bailleurs sociaux

L'ALEC42 accompagne les bailleurs sociaux dans leurs projets de construction et de rénovation.

Cela comprend le soutien lors des audits énergétiques, l'élaboration de synthèses énergétiques, des actions de sensibilisation et d'expertise pour les chargés d'opérations, ainsi que la thermographie des façades et l'analyse des possibles dysfonctionnements.



PARTICIPATION DE L'ALEC42 AUX PROGRAMMES DE FORMATION EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

L'ALEC42 intervient sur le Mastère spécialisé en «**Efficacité énergétique dans la rénovation du bâtiment**». Cette formation est dispensée par l'École des Mines de Saint-Étienne et l'ENISE. Par ailleurs, l'Agence continue de participer au cursus de formation de l'IRUP «Chargé de Projet maîtrise de l'énergie et écoconstruction».

EPA SAINT-ÉTIENNE

L'ALEC42 accompagne l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne sur la performance énergétique des bâtiments.

Elle apporte également son expertise sur le volet énergétique dans le cadre de l'OPAH-RU multisites Jacquard, Chappe-Ferdinand, Eden et de l'étude pré-opérationnelle de l'OPAH-RU du quartier Saint-Roch. L'Agence travaille avec l'ÉPASE pour inciter les copropriétés situées sur ces quartiers à réaliser des travaux d'économies d'énergie lors d'une réflexion globale d'amélioration de l'habitat.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LE DISPOSITIF DUEL

L'ALEC42 collabore avec EDF, l'Anah et tous les territoires engagés dans la lutte contre la précarité énergétique. Le dispositif DUEL (Diagnostic pour un Usage Économique du Logement) est une initiative financée par EDF. L'objectif est de réaliser une cinquantaine de visites à domicile pour les personnes en situation de précarité énergétique. Le but est de les sensibiliser aux éco-gestes et de les aider à réduire leurs factures énergétiques en fournissant du petit matériel. Cette opération est menée en collaboration avec FACE Loire.

ASSISTER LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX DANS LEURS PROJETS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Le Conseil Départemental de la Loire et l'ALEC42 ont mis en place un service pour aider les établissements médico-sociaux à gérer leurs questions d'énergie et de climat. De cette façon, l'Agence fournit des informations, des conseils et une assistance à ces structures, leur permettant de réduire leurs coûts énergétiques tout en préservant ou améliorant le confort intérieur pour les utilisateurs.

Service d'accompagnement des établissements médico-sociaux

Le contexte énergétique depuis le 3^e trimestre 2022 a lourdement impacté les charges énergétiques des établissements. Des évolutions réglementaires (dispositif « Eco Energie Tertiaire ») ont également fait émerger un vrai besoin d'accompagnement sur ces questions de réduction des consommations d'énergie. **L'ALEC42 se positionne alors en tant que relais d'informations sur les questions techniques (solutions de rénovation, aide au choix des travaux ...), financières (subventions mobilisables) et réglementaires.**

L'ALEC42 a envoyé en 2023 des newsletters auprès de la totalité des établissements qu'elle a en contact.

L'information portait sur :

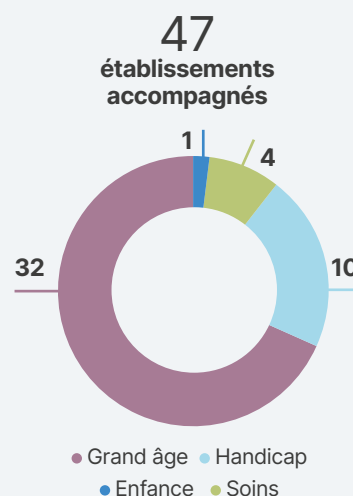
- La mise en place du Décret Tertiaire dans les établissements médico-sociaux ;
- La hausse du coût des énergies et protections tarifaires.

En 2023, l'ALEC42 a collaboré avec le groupe AESIO Santé

L'agence a apporté son soutien technique au conseiller en transition énergétique recruté dernièrement : réalisation de thermographies infrarouges, synthèse énergie complémentaire...

CHIFFRES CLÉS

L'agence répond à de multiples demandes afin d'apporter son regard et son expertise sur les sujets d'efficacité énergétique.



ÉTUDE DE CAS

→ Accompagnement - projet de reconstruction EHPAD des Monts du Soir Montbrison

Maître d'ouvrage : ENEAL (foncière médico-sociale du groupe Action Logement)

- Maîtrise d'œuvre : Agence Chabanne Architectes
- Capacité d'accueil : 209 lits
- Surface : 11 000 m²
- Coûts : 34 millions €
- Livraison : 4^e trimestre 2025

Détails techniques :

- Géothermie sur champs de sondes (22 pieux de 150 m) pour chauffage/climatisation
- 125 m² de panneaux solaires photovoltaïques
- Construction en ossature bois et utilisation d'isolants biosourcés
- Anticipation de la RE2020 – performance énergétique importante (-65% de consommations et -85% d'émissions de CO₂ /référence)

- Démarche de certification NF Habitat HQE médico-sociale 6 étoiles

Accompagnement de l'ALEC42 :

- Choix de l'approvisionnement en énergie du site et matériaux
- Aide à l'obtention du financement Prime Chaleur d'Avenir (Fonds Chaleur Territoriale – ADEME) sur la géothermie - 309 000 € pour un coût d'installation de 416 000 €



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE



ÉDEL42 est un service public proposé par les collectivités de la Loire et la CCI, à travers leur Agence Locale de l'Énergie et du Climat. Ce service s'inscrit pleinement dans les stratégies de transition énergétique des territoires. **ÉDEL42 soutient les entreprises dans leurs démarches de performance énergétique (économies d'énergie, énergies renouvelables et de récupération).**



L'ACCOMPAGNEMENT D'ÉDEL42

ÉDEL42 aide les entreprises à identifier et à prioriser des pistes d'économie concrètes et rentables :

- **Conseil :** informations de premier niveau par téléphone ou mail ;
- **Visite énergie :** bilan global des consommations, plan d'action et accompagnement ;
- **Accompagnement :** suivi des projets dans la durée, déplacement sur site.

L'ÉNERGIE DANS LES ENTREPRISES UN ENJEU QUI PREND DE L'IMPORTANCE

Au regard du cours de l'énergie, **l'activité d'ÉDEL42 s'est maintenue à un niveau élevé en 2023** avec des accompagnements plus axés sur le moyen/long terme et légèrement moins de demandes de conseils ponctuels.

On constate que l'enjeu énergétique se place un peu plus au centre des préoccupations des chefs d'entreprises, pour différentes raisons :

- La crise sur les cours de l'énergie (et donc la volatilité des prix, qui s'est illustrée en été 2022 par une multiplication par 5 ou 6 des prix de l'électricité et du gaz...)

- Des nouveautés dans le contexte réglementaire (Eco-Énergie Tertiaire, Loi APER sur le développement des énergies renouvelables...)
- Des enjeux plus commerciaux (prise en compte des émissions de carbone dans les grandes entreprises, se répercutant localement sur les sous-traitants...)

Ainsi les entreprises sollicitent de plus en plus le service ÉDEL42 pour prendre en main leur gestion de l'énergie de manière globale, et se donner une stratégie de moyen terme sur ce sujet.

APPROCHE COLLECTIVE ET PARTENARIALE EN 2023

21

événements organisés réunissant 265 entreprises

4

mailings d'actualités envoyés à 800 contacts entreprises ainsi qu'à tous les relais d'information

ÉDEL42 APPORTE SON EXPERTISE

Tous les acteurs du développement économique ont pris la mesure de l'enjeu énergétique dans leurs entreprises et les demandes d'intervention ont été nombreuses en 2023.

ÉDEL42 a co-organisé et co-animé 21 événements réunissant 265 entreprises du département.

Le service est notamment intervenu pour : APM (Association Progrès du Management), le club ACCTIFS, la Communauté d'agglomération de Loire Forez, les Communautés de communes de Forez- Est, de Charlieu Belmont, Saint-Étienne Métropole, ASTREE SOFTWARE, FACE LOIRE, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, le Business Club de Montbrison, la Fédération Rhône-Alpes du Tourisme de Plein Air, les agriculteurs du Pilat.



ÉDEL42 était également présent aux Assises Européennes de la Transition Énergétique à Bordeaux et au salon Tatou Juste à Saint-Etienne.

Intervention d'ÉDEL42 au lancement officiel du Business Club de Montbrison

Le 23 novembre 2023, ÉDEL42 a participé au lancement officiel du Business Club de Montbrison, apportant son expertise sur le sujet de l'énergie lors d'une conférence intitulée « Convergence Énergie : Comprendre les enjeux du tertiaire et de l'industrie ». Cette soirée a été un véritable lieu d'échange inter-réseaux, avec la participation du Club For'Act, BNI – Forez Capital Montbrison, ACCTIFS et la CPME Loire.

CHIFFRES CLÉS

Accompagnement des entreprises en 2023

339

entreprises accompagnées

116

conseils (informations techniques, financières, réglementaires)

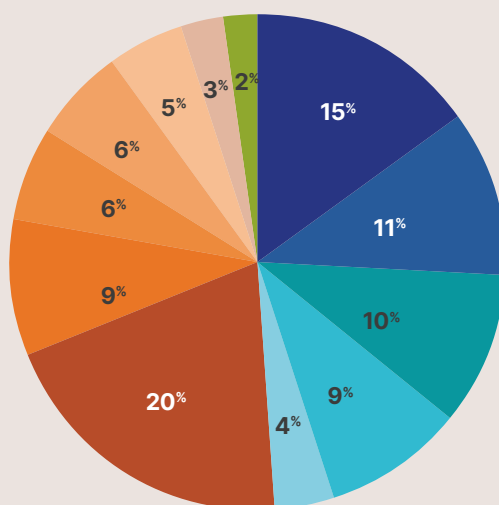
51

visites énergie (bilan global des consommations, plan d'action...)

172

accompagnements (suivi de projet dans la durée)

RÉPARTITION DES ENTREPRISES PAR ACTIVITÉS TOUS LES SECTEURS DU DÉPARTEMENT SONT REPRÉSENTÉS



49%
tertiaire

49%
industrie

2%
agriculture

Commerces
Bureaux
Tourisme
Autres tertiaires
Enseignement Sport

Mécanique
Bois Papier Carton
Agroalimentaire
Autres industries
Textile
Chimie Plastique Pharma
Agriculture

INVESTISSEZ-MALIN

UNE SUBVENTION
POUR LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE
DES ENTREPRISES
DE ROANNAIS
AGGLOMÉRATION

Pour encourager les TPE et PME à réaliser des travaux de performance énergétique, Roannais Agglomération a mis en place **une aide financière à hauteur de 15 à 20% des investissements éligibles.**

En 2023, 19 projets accompagnés par ÉDEL42 ont été financés pour un montant total de 93 500 € de subventions, ce qui a généré 470 000 € de travaux et 46 000 € par an d'économies d'énergie.

BILAN CHIFFRÉ

→ L'action d'ÉDEL42 a généré en 2023

8,1 GWh

par an d'économies
à faible temps de retour
dans les entreprises
accompagnées

600 000 €

d'économies par an dans
les entreprises soit l'équivalent
de la consommation
électrique de :

- 1 605 ménages
- la production de 44 000 m² de capteurs photovoltaïques
- 1 550 tonnes de CO₂ évitées par an

PRIME CHALEUR D'AVENIR LES ENR THERMIQUES ONT LE VENT EN POUPE

Le programme « Prime Chaleur d'Avenir » a été lancé en 2021 par le SIEL-Territoire d'énergie Loire pour encourager les collectivités et les entreprises (hors Saint-Étienne Métropole et le Pilat) à adopter la **chaleur renouvelable (bois, solaire thermique, géothermie et réseau de chaleur)**. ÉDEL42 accompagne les porteurs de projets privés. Ce dispositif est soutenu par l'ADEME en coopération étroite avec les collectivités.

Le dispositif a porté ses fruits en 2023

En effet, dans un contexte de hausse des énergies de réseau, les énergies renouvelables thermiques prennent tout leur sens. Les temps de retour des surcoûts d'investissements sont améliorés, de plus l'entreprise qui investit dans une production d'ENR thermique se « libère » de la volatilité

des cours du gaz et de l'électricité sur une partie de ses consommations. Ces projets concernent autant des entreprises industrielles que tertiaires (notamment des menuiseries travaillant le bois et souhaitant se chauffer avec leurs sciures et leurs copeaux, ou des entreprises engagées dans des démarches volontaires « Carbone »).

En 2023, ce sont 480 000 € d'aide qui ont été attribuées dont :

- **4 dossiers d'études**
3 bois, 1 géothermie
pour 25 400 € d'aide
- **11 dossiers d'investissement**
6 bois, 4 géothermies,
1 solaire thermique
pour 455 000 € d'aide.



ÉDEL42 SOUTIENT LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION VERS LE PHOTOVOLTAÏQUE

Un conseiller énergie, expert en photovoltaïque, accompagne les entreprises tout au long de leurs projets. Il réalise une analyse de faisabilité et de rentabilité afin de valider la pertinence du projet, de dresser une évaluation des gisements d'économie d'énergie et de calculer la rentabilité de l'installation.

En 2023, la demande est toujours très forte, ÉDEL42 a accompagné 103 projets photovoltaïques dans la Loire.

ÉDEL42 accompagne de plus en plus de chefs d'entreprise qui envisagent l'autoconsommation collective.

Ce principe consiste à vendre son surplus d'énergie photovoltaïque à des consommateurs locaux participant à un projet de « boucle locale d'énergie ».

Ce mode de production permet aux consommateurs de la boucle locale, qui ne peuvent pas produire eux-mêmes de l'énergie photovoltaïque, de bénéficier d'une énergie à un prix très compétitif.



ÉDEL42 ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES DE MOBILITÉ DURABLE

→ L'ACCOMPAGNEMENT MOBILITÉ

- **ÉDEL42 accompagne toutes les entreprises qui le souhaitent dans leur démarche de Plan de Mobilité Employeur** : stratégie préparatoire, état des lieux des déplacements, analyse d'accessibilité et traitement d'enquête; réalisation de cartographies; définition du plan d'action; suivi et animation des actions prévues.
- **ÉDEL42 est à la disposition des entreprises pour répondre à leurs questions et les accompagner sur** : l'investissement dans les flottes de véhicules propres (vélo électrique, GNV...); l'investissement dans les infrastructures de recharge et d'avitaillement; les obligations réglementaires et les dispositifs d'aides existants (bonus écologique, prime à la conversion...); les dispositifs de mobilité (covoiturage, forfait mobilité durable...).

Plan de mobilité employeur

La Loi d'Orientation des Mobilités impose aux entreprises de plus de 50 salariés de traiter du sujet des déplacements quotidiens et professionnels dans le cadre des Négociations Annuelles Obligatoires. À défaut d'accord entre les représentants salariés et patronaux, l'entreprise doit se doter d'un Plan de Mobilité Employeur.

En 2023, **9 structures** ont été accompagnées dans leur Plan de Mobilité

Employeur et **3 conférences mobilité ont été proposées lors de réunions employeurs.**

Formation des futurs responsables QSE/RSE

ÉDEL42 a été sollicité pour assurer des cours auprès des étudiants de l'IRUP et de l'AFPI, pour former de futurs chargés d'études QSE/RSE dans les entreprises. En 2023, les chargés de mission mobilité sont intervenus dans 9 sessions auprès de 51 étudiants.

“

Dans le cadre de la volonté du Crédit Agricole Loire Haute-Loire de contribuer à la neutralité Carbone en 2050, nous avons sollicité ÉDEL42. Ce service nous a accompagné sur deux dossiers majeurs en 2023 : notre politique de transformation de notre parc de véhicules et le challenge mobilité de la Région AURA. ÉDEL42 nous a également partagé de bonnes pratiques sur l'animation des actions de covoiturage et sur les obligations réglementaires liées à la loi LOM (bornes de recharge électriques en entreprise). Aujourd'hui nous sollicitons ÉDEL42 sur d'autres thématiques, comme l'accompagnement à la mise en place de panneaux photovoltaïques sur nos implantations locales. Cet accompagnement a été efficace, car nous avons multiplié par 3 le nombre de salariés mobilisés lors du challenge mobilité (de 51 salariés en 2022 à 152 en 2023).

”



David Dalverny, Responsable RSE
Marion Claude, Expert décarbonation
Crédit Agricole Loire Haute-Loire

Journée de mobilisation pour le challenge régional mobilité

Le Challenge Mobilité est un événement organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et relayé par l'ALEC42 sur le département de la Loire. Il consiste à inciter les structures employeuses et leurs salariés à tester un autre mode de déplacement que la voiture individuelle pour se rendre au travail, le temps d'une journée.



Cette journée a eu lieu le 1er juin 2023. Pour accompagner les employeurs dans la sensibilisation de leurs salariés, les chargés de mission mobilité ont confié l'exposition écomobilité à 5 structures, animé 2 ateliers mobilité, réalisé 3 cartographies et animé un quiz en ligne avec 381 participants.

CHIFFRES CLÉS CHALLENGE

200
établissements
inscrits

3 641
salariés
participants

61 447 km
effectués autrement
qu'en voiture individuelle

INFORMER ET AGIR EN MOBILITÉ, TRANSPORT ET AMÉNAGEMENT

L'ALEC42 informe, conseille et accompagne les collectivités dans le développement de services et d'aménagements pour favoriser les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.



L'ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIE MOBILITÉ

L'ALEC42 conseille et accompagne les collectivités dans la planification et la mise en œuvre de leur stratégie mobilité durable à l'aide de plusieurs outils :

- **Diagnostic mobilité** : analyse des flux, services, acteurs, besoins et enjeux de mobilité sur le territoire ;
- **Plan d'action pour développer la mobilité durable** : gouvernance, aménagement, formation, développement de services mobilité : covoiturage, transports collectifs, autopartage, parking multi-modal, stationnement, nouvelles motorisations, modes doux... ;
- **Recherche de financement**
- **Suivi et évaluation des actions de mobilité.**

En tant qu'outil d'ingénierie mutualisé à l'échelle du département, l'ALEC42 est à la disposition des collectivités pour les épauler au quotidien dans le développement de leurs projets de mobilité.

DIAGNOSTICS TERRITORIAUX ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'ALEC42 assiste les collectivités dans l'analyse des mobilités sur leur territoire. Elle propose des conseils stratégiques pour structurer les projets et avoir une approche objective des enjeux en cours.

En 2023, l'ALEC42 a accompagné :

- La Commune de Saint-Cyr-de-Favières pour **un aménagement modes actifs** afin de créer un espace sécurisé pour les piétons entre des lotissements et le centre-bourg ;
- Les Communautés de communes du Pilat Rho-

danien, des Monts du Pilat et le Parc du Pilat **dans la réponse à l'appel à programme mobilité TIMS** autour de projets de transport à la demande, autopartage et covoiturage ;

- La Communauté de communes Forez-Est sur **le lien avec les employeurs dans le cadre du schéma cyclable** ;
- Saint-Étienne Métropole dans l'organisation et l'animation de conférences au **Salon de l'Ecomobilité** sur l'urbanisme et les déplacements professionnels durables.

CHIFFRES CLÉS

Collectivités accompagnées **13** communes **12** collectivités (EPCI, Département)

Parmi les projets accompagnés en 2023 :

5
projets
vélos

6
projets
d'aménagement
du territoire

6
services
de mobilité

témoignage

“

La commune de Maclas avait besoin d'un accompagnement pour mener une réflexion sur l'aménagement du centre bourg en combinant les différents usages. Avec le soutien de la Communauté de Communes, l'ALEC42 a réalisé cette mission avec professionnalisme et réactivité. L'étude rendue a permis d'obtenir de vraies pistes de réflexion.

Hervé BLANC, Maire de Maclas

”

ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS MOBILITÉ - ZFE-M

Dans le cadre de la mise en place de la ZFE-M de Saint-Étienne Métropole, l'ALEC42 est chargée d'informer les entreprises et les collectivités sur cette réglementation et de les conseiller dans le renouvellement de leur flotte de véhicules.

En 2023, les chargés de mission mobilité ont informé 58 structures et accompagné les dossiers de 28 entreprises et associations pour le renouvellement de véhicules polluants en véhicules à faibles émissions.

ENCOURAGER LES USAGES INNOVANTS DU VÉLO

L'ALEC42 conseille également les structures sur le montage de projets en lien avec l'aide aux usages innovants du vélo conduite par Saint-Étienne Métropole.

En 2023, les chargés de mission mobilité ont accompagné 16 structures sur des projets vélo.

Par exemple : l'association «**En boîte le plat**» a ainsi pu acquérir un vélo-cargo pour transporter les bocaux consignés vers les établissements partenaires.

FORMER ET IMPULSER DES PRISES DE CONSCIENCE SUR LA MOBILITÉ

L'ALEC42 répond aux sollicitations des collectivités pour participer à des manifestations portant sur les mobilités.

En 2023, ce sont 327 personnes sensibilisées dans des communes ou entreprises

- Le groupe emploi pour parler du covoiturage à Roannais Agglomération ;
- Conférences «Ma Mairie écomobile» et «Favoriser l'ecomobilité dans ma ville» au salon Ecomobilité de Saint-Étienne Métropole ;

- Conférence sur les stratégies de stationnement à Feurs ;
- Fresque de la Mobilité à Charlieu Belmont Communauté



STRUCTURATION DE L'OFFRE DE SERVICE MOBILITÉ POUR LES COMMUNES

En 2023, l'agence a structuré l'offre de services mobilité disponibles pour les communes de la Loire, à travers leur EPCI. Un catalogue a été créé et diffusé pour porter ces services à connaissance des communes.

A retrouver sur le site

www.alec42.org



CENTRE DE RESSOURCES

L'ALEC42 est un centre de ressources pour les territoires. Elle propose des dossiers thématiques « mobilité » sur les infrastructures, les systèmes, les dispositifs et les projets pouvant être mis en place : méthode de comptage routier, solutions de gestion de flotte, autopartage...

Retrouver le centre de ressources sur le site

www.alec42.org

L'ALEC42 conseille les territoires sur les caractéristiques des infrastructures à mettre en place : le type et la taille des aménagements cyclables ou encore les structurations des parcs de stationnement, l'aménagement urbain pour favoriser une mobilité durable.



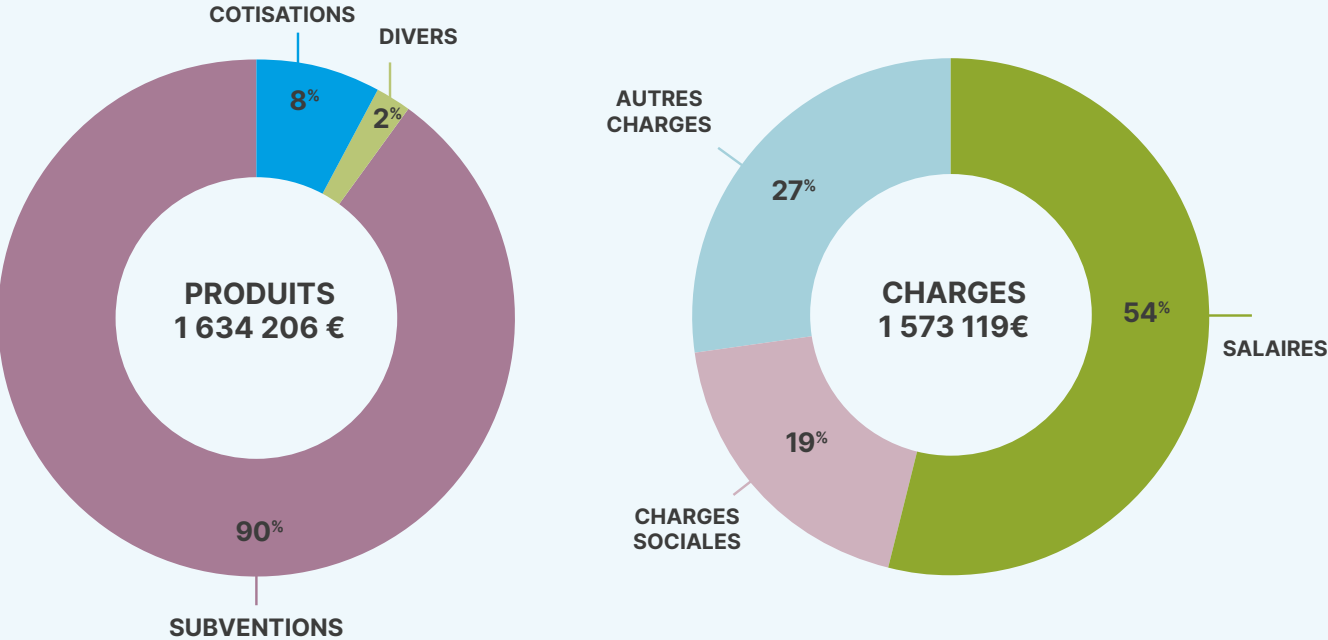
L'exposition éco-mobilité de l'ALEC42 : un outil pour promouvoir des déplacements propres

Réalisée par l'ALEC42, l'exposition éco-mobilité est prêtée gratuitement aux communes, collectivités et entreprises de la Loire.

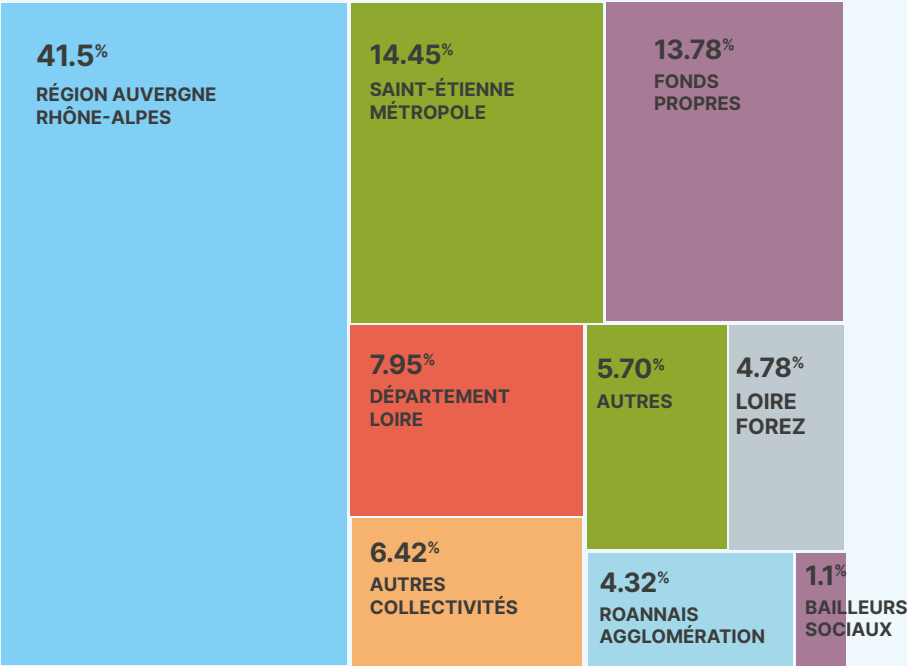
Elle interroge notre mobilité et montre les avantages des déplacements propres à travers des témoignages ludiques. **En 2023, elle a été mise à disposition lors de 15 événements.**

RAPPORT FINANCIER

PRODUITS ET CHARGES



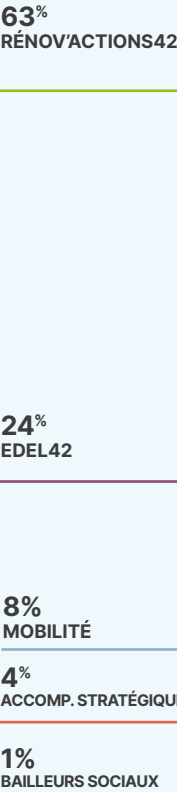
FINANCEMENTS



Autres collectivités

CC Forez Est	2.74%
CC Vals D'Aix et Isable	0.25%
CC Pays D'Urfé	0.22%
CC Charlieu Belmont	1.02%
CC du Pays entre Loire et Rhône	0.6%
CC du Pilat Rhodanien	0.73%
CC des Monts du Pilat	0.66%
Monts du Lyonnais	0.20%

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS



CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU



Président

M. Jérémie LACROIX
4^e vice-président
Route-Mobilités - Finances
Conseil Départemental
de la Loire

Vice-présidents



Mme Fabienne PERRIN
Conseillère en charge du
Logement
Conseil Départemental de
la Loire



M. Michel BOREL
Délégué au développement
durable et aux mobilités
CDC Pilat Rhodanien



M. Guy LAFORIE
Membre du conseil
d'administration
Loire Habitat



M Luc FRANCOIS
Vice-président en charge
des transports et des
mobilités
Saint-Etienne Métropole



M. Nicolas CHARGUEROS
Délégué à l'environnement,
développement durable et
la sylviculture
Roannais Agglomération



M. Valéry GOUTTEFARDE
Délégué à la politique locale
de l'habitat et aux gens du
voyage
Loire Forez Agglomération



M. Daniel FRECHET
8^e vice-président
Eau-Environnement
Conseil Départemental
de la Loire



Secrétaire
M. Pierre SIMONE
SIEL
Maire de St-Barthélémy-Lestra



Trésorier
M. Marc JANDOT
Conseiller métropolitain
Saint-Étienne Métropole



Autres membres
M. Christophe LEROY
Directeur territorial
GRDF



Autres membres
M. Pascal DUMAS
Directeur territorial
EDF

CONSEIL D'ADMINISTRATION 7 COLLÈGES

- Collectivités territoriales et leurs groupements
- Agences de l'énergie
- Association de consommateurs, entreprises, gestionnaires de logements et d'établissements de santé, et transport

- Prestataires de l'énergie
- Enseignement
- Organismes financiers
- État

L'ÉQUIPE

DIRECTION

Richard
GONNET



EXPERTISE - PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT, BAILLEURS, COPROPRIÉTÉS



Vincent
BAROU



Fabien
GOUTAGNEUX



Nicolas
PICHOT

ACTIVITÉS TRANSVERSALES



Enza BRUNO
Assistante



Marjorie FARCE
Communication

APPROCHES TERRITORIALES ÉNERGIE CLIMAT



Suzanne
BRAKEL

CONSEIL ÉNERGIE EN ENTREPRISE ÉDEL42



Philippe
AUDUREAU



Vincent
BAROU



Johanne
GROS



Rémi
PERRIN



Gaëtan
VIVIEN-RAGUET
(arrivée 22/05/2023)



Cassandre
JOLY



Thibaut
VALLAT

CONSEIL EN MOBILITÉ

CONSEIL ÉNERGIE RÉNOV'ACTIONS42



Timothé
ALLANCHE
(arrivée 30/10/2023)



Nirina ANDRIA-
NAIVORAVELO



Jean-Marc
BAZIN



Yoann
CROS



Josquin
DELAUNAY
(départ 11/08/2023)



Geoffrey
GRATALOUP
(arrivée 31/07/2023)



Lauriane
GUILLOT



Pierre
JIMENEZ



Josephine
LARROQUE
(départ 31/08/2023)



Gwenael
LECLERE



Eric
MARCHAL



Francis
OBESE-JECTY



Florian
PROUST

L'ALEC42, L'OUTIL DES COLLECTIVITÉS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat

UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE POUR UN RÉSEAU NATIONAL

Les agences de l'énergie et du climat sont soutenues par l'Europe
et l'ADEME et sont réunies, en France, au sein de la Fédération FLAME.
Plus de 450 agences en Europe
Près de 40 agences en France

L'ALEC42, L'OUTIL MUTUALISÉ ET PILOTÉ PAR TOUTES LES COLLECTIVITÉS DE LA LOIRE



9, rue Émile Combes - 42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 42 65 10

www.alec42.org

LES SERVICES PUBLICS DES COLLECTIVITÉS PORTÉS PAR L'ALEC42

